



Code postal

60 140

Téléphone

03.44.73.02.39

Télécopie

03.44.69.26.46

e-mail

mogneville.mairie@wanadoo.fr

Mairie de MOGNEVILLE

DEPARTEMENT DE L'OISE

CANTON de NOGENT SUR OISE

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2019

Etaient présents :

Les Membres du bureau Municipal,

M.DELAHOUCHE Michel, Maire
Mme MARTEL Véronique, Adjoint,
Mme BACHEVILLIERS Audrey, Adjoint,
Mme REMOISSONNET Christelle, Adjoint,
Mr HERCELIN Pierre, Adjoint

Les Conseillers Municipaux,

Mme LEFEVRE Josiane,
M. BONNEAUD Thierry,
M. PECKSTADT Jean-Claude,
M. MICHEL Philippe,
M. CHEVET Bruno,
Mme JOUOT Muriel,
Mme LE GALL Maryline,
Mr PILLON Claude,

Absents excusés :

Les Membres du bureau Municipal,

Mr MAGUET Jean-François, (pouvoir à Mr
PECKSTADT)

Les Conseillers Municipaux,

Mme BODEQUIN Christelle,
Mme MAGUET Isabelle, (pouvoir à Mme
REMOISSONNET)
Mr MOREL Maurice,

Secrétaire de séance :

Mr HERCELIN Pierre
est élu Secrétaire de séance.

Dates Légales :

Date de convocation : 15 Octobre 2019
Date d'affichage : 15 Octobre 2019

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE	17
PRESENTS	13
VOTANTS	15

L'an deux mil dix-neuf, le 22 Octobre, à vingt heure trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOUCHE Michel, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ TRANSFERT COMPETENCE CREATION ET GESTION MAISONS DE SERVICE AU PUBLIC CCLVD
- ❖ RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX QUALITE SERVICE PUBLIC ELIMINATION DECHETS CCLVD
- ❖ RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT CCLVD
- ❖ CLOTURE REGIE COMMISSION DES FETES
- ❖ INDEMNITE DU COMPTABLE 2019
- ❖ INDEMNITE LOGEMENT INSTITUTEURS 2019
- ❖ MODIFICATION CONVENTION MISE A DISPOSITION DE LA CCLVD POUR LE CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE
- ❖ PERSONNEL COMMUNAL – AVANCEMENTS GRADES
- ❖ DM 2
- ❖ MODIFICATION DELIBERATION DU RIFSEEP
- ❖ ALIENATION CHEMIN COMMUNAL RUE DE LA VARENNE
- ❖ ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN COMMUNAL RUE DE LA VARENNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 25 JUIN 2019

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 25 Juin 2019, Mr DELAHOUCHE sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité et sans réserve le compte rendu de séance du 25 Juin 2019.

28 - TRANSFERT COMPETENCE CREATION ET GESTION DES MAISONS DE SERVICE PUBLIC A LA CCLVD

La Communauté de communes du Liancourtois a délibéré le 23 septembre 2019 pour prendre la compétence optionnelle de la création et la gestion de maisons de services au public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(2 abstentions : Mr CHEVET et Mr PECKSTADT)

29 - RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA CCLVD

La Communauté de communes du Liancourtois a délibéré le 23 septembre 2019 sur l'adoption du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

30 - RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE LA CCLVD

La Communauté de communes du Liancourtois a délibéré le 23 septembre 2019 sur l'adoption du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(1 Abstention Mr BONNEAUD)

31- CLÔTURE REGIE COMITE DES FETES

Une régie d'avances et de recettes avait été créée par délibération le 16/10/2008 pour les dépenses et recettes de la commission des fêtes de l'époque.
Cette commission n'existe plus, il est donc nécessaire de supprimer cette régie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

32 - INDEMNITE DU COMPTABLE 2019

Le comptable du Trésor, Mr DEVOS Damien, demande au conseil municipal de délibérer selon l'article 3 de l'arrêté du 16 Décembre 1983 sur l'attribution de ses indemnités de conseil pour l'année 2019 et de prévoir les crédits budgétaires correspondants selon le taux en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

33 - INDEMNITE LOGEMENT INSTITUTEURS 2019

Comme chaque année il nous est demandé de délibérer sur la revalorisation du taux de l'indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL).

A titre indicatif, Mr le Maire précise que le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac est estimé à 0.9%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(1 ABSTENTION MR BONNEAUD)

34 - MODIFICATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA CCLVD POUR LE CONTRÔLE DES POINTS D'EAU INCENDIE

La communauté de communes du Liancourtois par délibération du 13/05/2019 a modifié la convention de mise à disposition de leurs services pour le contrôle des points d'eau incendie publics.

Mr le Maire demande de bien vouloir approuver cette nouvelle convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

35 - AVANCEMENT DE GRADES

Lors des propositions annuelles d'avancement de grade 2019, Mr le Maire a proposé les agents suivants qui remplissent les conditions d'ancienneté et d'échelon pour y prétendre :

Catégorie C :

- **Mme FILLAUX Anna** : grade actuel adjoint technique territorial (C1), grade proposé adjoint technique principal 2^{ème} classe (C2)
- **Mme BOURSE Sylvie** : grade actuel adjoint technique territorial (C1), grade proposé adjoint technique principal 2^{ème} classe (C2)
- **Mr DIOT Eric** : grade actuel adjoint technique territorial (C1), grade proposé adjoint technique principal 2^{ème} classe (C2)
- **Mr MODDE Sylvain** : grade actuel adjoint technique territorial (C1), grade proposé adjoint technique principal 2^{ème} classe (C2)
- **Mme PAPILLON Betty** : grade actuel adjoint d'animation territorial (C1), grade proposé adjoint d'animation principal 2^{ème} classe (C2)

Catégorie B :

- **Mme DELIGNY Sophie** : grade actuel Rédacteur principal 2^{ème} classe, grade proposé Rédacteur principal 1^{ère} classe

Le centre de gestion a rendu des avis favorables en commission administrative paritaire le 24 avril 2019 et le 19 juillet 2019, Mr le Maire souhaite donc passer ces agents à leurs nouveaux grades respectifs à compter du 01/11/2019.

Dans le tableau des effectifs de la commune, il est nécessaire de :

- Créer 4 postes d'adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- Créer 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- Créer 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

Mr le Maire demande au conseil municipal de valider l'ensemble des modifications à apporter au tableau des effectifs permettant la progression indiciaire de ces agents.

Le conseil municipal demande à ce que les postes concernés soient supprimés lors d'une prochaine séance)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(1 abstention Mr HERCELIN)

36 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Afin de régulariser les dépenses et les recettes non prévues au budget primitif 2019, il est nécessaire d'ajuster le budget.

Aussi Mr le Maire propose la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

Désignation : Chapitre/Article	Dépenses	Recettes	Observations
77-7718/AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		1604,31	
11-60621/COMBUSTIBLE	200,00 €		Bouteille gaz
11-60636/VETEMENTS DE TRAVAIL	600,00 €		
11-611/PRESTATIONS DE SERVICE	50,00 €		Déchetterie
11-615221/BATIMENTS PUBLICS	5 000,00 €		
11-615228/AUTRES BATIMENTS	1 200,00 €		Porte cimetière + barrière 4 chemins
11-615232/RESEAUX	150,00 €		
11-6184/VERSEMENTS A DES ORGAN.DE FORMATION	100,00 €		Biodiversité
11-6231/ANNONCES ET INSERTIONS	450,00 €		
11-6281/CONCOURS DIVERS	200,00 €		
12-6455/COTIS.ASSURANCES DU PERSONNEL	3 000,00 €		
022-022/DEPENSES IMPREVUES	-10 950,00 €		
023-023/VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	-31 046,69 €		
042-6811/DOTATIONS AUX AMORTIS.DES IMMOBIL.	4 366,00 €		
042-6871/DOTATIONS AUX AMORTIS.EXCEPT.IMMOBIL.	28 285,00 €		
TOTAL	1 604,31 €	1 604,31 €	

INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Recettes	Observations
10002 réseaux voiries			

21-21534/RESEAUX ELECTRIFICATION	2 800,00 €		COFFRET ELECTRIQUE A ORDIBEE
21-2158/AUTRES	1 000,00 €		MIROIR COLLINE DU PUIT
21-2158/AUTRES	10 000,00 €		TOPOGRAPHIQUE DU CORPS DE RUE
ONA			
020-020/DEPENSES IMPREVUES	-70 000,00 €		REGULARISATION BUDGET PRIMITIF 7,5% AU LIEU DE 14,5%
21-2111/TERRAINS NUS	1 250,00 €		FRAIS NOTAIRE TERRAIN DUBOIS
21-2158/AUTRES	1 250,00 €		DIVERS PANNEAU DE CIRCULATION+MAM
21-2158/AUTRES	53 700,00 €		REGULARISATION BUDGET PRIMITIF 2019
OPFI			
16-1641/EMPRUNTS EN EUROS	1 604,31 €		REGULARITE AVEC COMPTABILITE ET EMPRUNTS RESTANT
021-021/VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-31 046,69 €	
040-28031/AMORTISSEMENT FRAIS ETUDES		27 914,00 €	
040-28033/AMORTISSEMENT FRAIS D'INSERTION		371,00 €	
040-2804411/AMORTISSEMENT BIENS MOBILIERS, MATERIELS		4 366,00 €	CES
TOTAL	1 604,31 €	1 604,31 €	

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer et de voter la décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

37 - MODIFICATION DELIBERATION DU RIFSEEP

Modification du point II de la délibération du 28/06/18 instituant la mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire vous propose d'annuler les montants plafonds annuels des différents groupes de fonctions votés antérieurement et de les remplacer comme suit :

Catégories	Groupes de fonctions		Montant Individuel annuel maximum IFSE	Montant Individuel annuel maximum CIA	Montant individuel annuel maximum légal du RIFSEEP, réparti entre IFSE et CIA
B	B1	<i>Direction d'une structure, responsable d'un ou plusieurs services, pluralité des fonctions et des missions, secrétaire de mairie responsable de plusieurs services</i>	4 500 €	3 000 €	19 860 €
	B2	<i>Adjoint au responsable de structure, fonction de coordination ou de pilotage, secrétaire de mairie responsable d'un service</i>	3 900 €	2 600 €	18 200 €
	B3	<i>Encadrement de proximité, d'usagers, secrétaire de mairie avec technicité et expertise, assistant de direction ou d'animation</i>	3 000 €	2 000 €	16 645 €
C	C1	<i>Chef d'équipe, encadrement de proximité et d'usagers, agent avec technicité et expertise, adjoint administratif ou d'animation</i>	2 600 €	1 800 €	12 600 €
	C2	<i>Agent d'exécution, agent d'accueil, agent avec sujétions particulières et autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1</i>	2 400 €	1 600 €	12 000 €

Monsieur le Maire vous demande de délibérer et de voter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(4 abstentions Mr HERCELIN - Mr CHEVET - Mme LEGALL - Mme LEFEVRE)

Les points 11 et 12 sont annulés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.

DEPARTEMENT	OISE
-------------	------

COMMUNE	MOGNEVILLE
---------	------------

N° d'ordre	LISTE DES DELIBERATIONS DU 22 octobre 2019
27/2018	ACHAT TERRAINS ALVAIN
28/2018	HORAIRES SERVICE TECHNIQUE
29/2018	PERSONNEL COMMUNAL
30/2018	DECISION MODIFICATIVE 1
31/2018	TRANSFERT COMPETENCE SANTE PROXIMITE CCLVD
32/2018	RETRAIT SMIOCE
33/2018	TARIF SALLE DES FETES COMMUNES DE LA CCLVD
34/2018	RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX QUALITE PISCINE CCLVD
35/2018	DON EXCEPTIONNEL ASSOCIATION GOSPEL

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
DELAHOUCHE	Michel	
LE GALL	Maryline	
MAGUET	Jean-François	
CHEVET	Bruno	
LEFEVRE	Josiane	
MARTEL	Véronique	
MOREL	Maurice	
PECKSTADT	Jean-Claude	
BONNEAUD	Thierry	
REMOISSONNET	Christelle	
BACHEVILLIERS	Audrey	
MICHEL	Philippe	
JOUOT	Muriel	